

Conseil du 14^e arrondissement
Séance du mardi 9 juin 2026

Question orale à Madame la Maire du 14^e arrondissement relative aux dispositifs d'occultation des fenêtres des écoles et collèges du 14^e arrondissement, présentée par le groupe Nouveau Paris Populaire.

Réponse de l'exécutif municipal, présentée par Monsieur Elliot DE FARAMOND, premier adjoint à la maire en charge des affaires scolaires et des droits des enfants.

L'adaptation de nos bâtiments scolaires au changement climatique est un enjeu majeur que nous portons déjà depuis plusieurs années.

Il s'agit d'une démarche qui prend du temps, en raison du nombre d'établissements à adapter, de la taille des bâtiments, de l'aspect historique de la grande majorité des écoles et des coûts associés à une telle démarche. Nous sommes néanmoins pleinement engagés et mobilisés avec l'ensemble des services de la Ville de Paris dans cette tâche immense.

Ces actions sont d'autant plus essentielles dans un contexte où l'Etat déjà si peu engagé dans cette démarche semble se diriger vers un désengagement plus important encore : nous apprenions en effet mercredi dernier que malgré la canicule récente le Gouvernement étudie une réduction de 162,5 millions du Fonds Vert, qui permet de soutenir les collectivités territoriales dans leurs investissements au service de la transition écologique, soit 20% de baisse envisagée.

Pour revenir à la question du 14^e arrondissement, je peux d'ores et déjà vous exposer une partie de nos démarches, qu'elles soient très pratiques ou des adaptations conséquentes de nos bâtiments.

Concernant la question des rideaux, la quasi-totalité des classes et des espaces communs est équipée de rideaux épais ou occultants. La campagne 2026 de commande de ce matériel vient de se terminer et l'ensemble des demandes des établissements scolaires va pouvoir être pourvu. Les commandes sont déjà passées.

Concernant la question des stores, nous avons mené en 2023 une importante étude des façades dites sensibles dans nos établissements scolaires. Considérant les coûts de l'installation de ce matériel (environ 2 500 euros par store en moyenne), nous avons en effet décidé de prioriser les façades les plus exposées au soleil et, depuis l'an dernier, de systématiser la pose de store sur les fenêtres dites sensibles lorsque les menuiseries sont refaites.

A ce stade les linéaires sensibles des écoles suivantes sont équipés :

- EE et EM Maurice d'Ocagne (bâtiment vert, bâtiment jaune et bâtiment bleu à venir en 2027)
- EE Prisse d'Avennes (bâtiment rouge)
- Collège Alphonse Daudet
- Collège Saint-Exupéry
- Collège Alberto Giacometti

En cours ou à venir en 2026 et 2027 :

- EM Tombe Issoire (classes du 1^{er} étage, linéaire plein sud)
- EM et EE 22 Chantin (bâtiment partagé EM/EE Chantin)
- EM et EE Hippolyte Maindron
- Collège Jean Moulin (en cours)

Nous avons par ailleurs réservé des crédits sur nos IIL pour l'année 2027 pour accélérer la pose des stores.

Notre priorité reste néanmoins la rénovation de fond de nos bâtiments, qu'il s'agisse d'isolation, de toiture, de cours Oasis ou, et c'est ici l'élément le plus important, de remplacement des menuiseries : ces travaux sont fondamentaux pour lutter contre les chaleurs et le froid.

Nous avons déjà procédé aux travaux suivants :

- Menuiseries
 - o Total (réalisé ou tranches en cours) : EM Tombe Issoire, EE 12 Alésia, EP Sévero, EP 69 Ouest, EM Delambre, EE Delambre, EE Prisse d'Avennes, EE 20 Chantin, EM 22 Chantin, collège Jean Moulin
 - o Partiel : EM Boulard, EM Ripoché
- Toiture : EE Agnès Varda, EE 12/14 Alésia, GS Fournier
- Cours Oasis : 15 cours réalisées dans 13 établissements depuis 2020 : EM Jean Dolent, EM 3 bis Alésia, EM Ocagne, EE Ocagne, EE Asseline, EM Maindron, EE Maindron (2 cours), EM 34 Sarrette, EM 22 Chantin, EE 20 Chantin (2 cours), EE Agnès Varda, EM 55 Sarrette, EE Prisse d'Avennes (une cour sur deux).

Nous avons déjà programmé les travaux suivants :

- Menuiseries : EM et EE Rouvier, EE Agnès Varda, EM et EE Maindron
- Toiture : EP Sibelle, EM Jacquier (cool roof)
- Cours Oasis : EM Jacquier, EE Larousse, EM et EE Rouvier, EM 13 Ouest, collège Alphonse Daudet, collège François Villon

Pour l'information de l'ensemble des membres du conseil d'arrondissement, nous présentons chaque année une communication de rentrée au conseil d'arrondissement de novembre qui récapitule entre autres éléments l'ensemble des travaux réalisés dans nos établissements scolaires sur l'année scolaire passée ainsi que les travaux à venir sur l'année scolaire qui suit. Ce document est partagé et transmis annuellement aux représentant.e.s des parents.